

# Agir ENSEMBLE



**PEVR**  
PLAN  
D'ENGAGEMENT  
VERS LA  
REUSSITE  
2023-2027

Centre  
de services scolaire  
des Affluents

Québec 

# TABLE DES matières

## MOT DE LA DIRECTION 3

### PLAN

- But du plan d'engagement vers la réussite 4
- Encadrements légaux 4
- Vision 4
- Valeurs 4
- Comité d'engagement pour la réussite des élèves 5

### CONTEXTE

#### CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CSSDA

- Territoire 6
- Budget 2022-2023 6
- État des bâtiments 7
- Le CSSDA en un coup d'œil 8

#### PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE 9

#### OFFRE DE SERVICES PÉDAGOGIQUES 10

#### FORCES ET VULNÉRABILITÉS 12

### STRATÉGIE

#### ENJEUX 14

#### RÉSULTATS MARQUANTS 14

#### ORIENTATIONS 15

#### OBJECTIFS ET CIBLES DU MEQ ET DU CSSDA 16

#### MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PEVR 24

### MISSION

#### DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RELATIFS AUX SERVICES OFFERTS ET À LEUR QUALITÉ 25

#### GROUPES CONSULTÉS 26

#### LISTE DES SIGLES 27

#### BIBLIOGRAPHIE 27



C'est avec fierté que nous présentons le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaire des Affluents (CSSDA). Cet outil essentiel s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons développé lors de sa première mouture.

Le PEVR est le fruit d'un immense travail de consultation et de collaboration. Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la démarche rigoureuse menant à son élaboration, particulièrement les membres du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE), qui ont chapeauté une grande partie de la démarche, en collaboration avec le service des ressources éducatives, le conseil d'administration et la direction générale.

Nous soulignons également l'implication de nombreux groupes, dont l'ensemble du personnel dans nos services et nos établissements, les parents ainsi que d'autres acteurs engagés au sein du CSSDA. Ce vaste exercice de consultation nous a d'ailleurs permis de brosser un portrait clair de la situation actuelle et de nous fixer des objectifs axés sur la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

Cette mobilisation majeure reflète bien toute l'importance accordée aux fondements de cette planification stratégique: agir ensemble.

Ensemble, nous allons agir pour relever les nouveaux défis et poser les actions qui seront nécessaires afin d'assurer la réussite de nos élèves. Notre plan repose sur de solides assises grâce à tout ce que nous avons mis en place en 2018-2023 dans le cadre de notre premier PEVR. Ainsi, les orientations et les objectifs que nous avons établis permettront à chacun des établissements d'enseignement du CSSDA d'élaborer des projets éducatifs en cohérence avec notre mission.

Nous partageons ce document avec toute la communauté, pour que nous puissions tous et toutes nous l'approprier. À chacun d'entre nous maintenant de collaborer, d'innover et de travailler à la réalisation de ce PEVR 2023-2027, en vue d'assurer la réussite de l'ensemble des élèves du CSSDA.

*Plus que jamais, il faut agir ensemble!*

*De gauche à droite: Thierry Lauzon, directeur général adjoint; Patrick Capolupo, directeur général adjoint; Jean-François Joly, directeur général adjoint; Jean-François Collard, directeur général; Johanne Prud'homme, directrice générale adjointe*

# Plan

## BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le Plan d'engagement vers la réussite est un outil de planification permettant de faire connaître de façon transparente les engagements du CSSDA en vue d'assurer la réussite éducative de tous nos élèves, jeunes et adultes, et de détailler les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir. Il est produit en concordance avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation. Il vise à répondre aux besoins du milieu et est mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés par l'éducation sur le territoire.

S'inscrivant dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les acteurs impliqués, il permet de partager une vision commune des

constats et des défis afin de créer une mobilisation autour d'orientations, d'objectifs et de cibles axés sur la réussite de nos élèves. Lors de l'élaboration de leur projet éducatif, les établissements d'enseignement doivent s'assurer qu'il est en cohérence avec le PEVR.

## ENCADREMENTS LÉGAUX

Le PEVR doit respecter les dispositions de la Loi sur l'instruction publique. Selon l'article 209.1 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit approuver un PEVR proposé par le comité d'engagement pour la réussite des élèves qui est notamment cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation.

## COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Le comité d'engagement pour la réussite des élèves est formé de la direction générale, de directions d'établissement, de personnel d'encadrement des services éducatifs, de personnel enseignant, de professionnels et de personnel de soutien du centre de services scolaire ainsi que d'un membre issu du milieu de la recherche en sciences de l'éducation.



### LE CERE A POUR FONCTION:

- d'élaborer le prochain Plan d'engagement vers la réussite et de le proposer au centre de services scolaire;
- d'analyser les résultats des élèves et de formuler des recommandations sur l'application du Plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire;
- de promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du Plan d'engagement vers la réussite;
- de donner au centre de services scolaire son avis sur toute question relative à la réussite des élèves.

Art 193.7 de la Loi sur l'instruction publique



## VISION

Le Centre de services scolaire des Affluents mise sur une culture collaborative pour développer une cohérence dans la mise en œuvre des pratiques à haut rendement nécessaires au développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle de ses élèves.

## VALEURS

Au CSSDA, certaines valeurs s'imposent pour témoigner de l'engagement de tous à l'égard de la réussite des élèves:

- Équité;
- Communication;
- Respect;
- Engagement.



## CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CSSDA

### TERRITOIRE

Notre territoire regroupe deux municipalités régionales de comté situées au sud de la région administrative de Lanaudière et sept municipalités. Il fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal et est adjacent aux régions de Montréal, de Laval et des Laurentides.

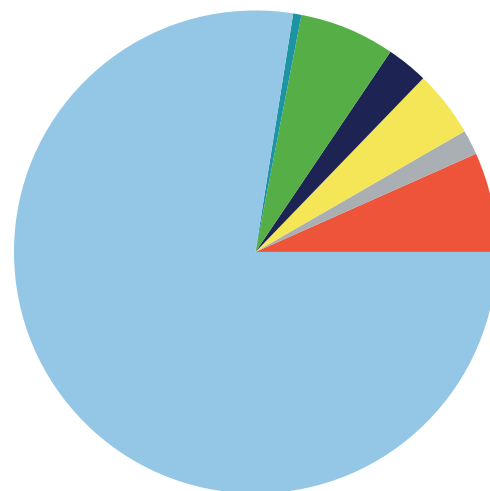
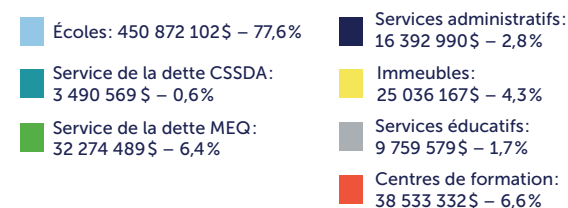
En voici par ailleurs des caractéristiques saillantes:

- Population concentrée sur un territoire peu étendu d'un peu plus de 500 km<sup>2</sup>;
- Forte croissance démographique sur l'ensemble du territoire (ajout de plus de 7000 élèves depuis 2017);
- Milieu socioéconomique favorisé;
- Taux de diplomation et de qualification des citoyens de la région qui se situe à 87 %;
- Légère augmentation du niveau de littératie de la population depuis 2017;
- Rareté de la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs de l'économie, incluant le milieu de l'éducation.

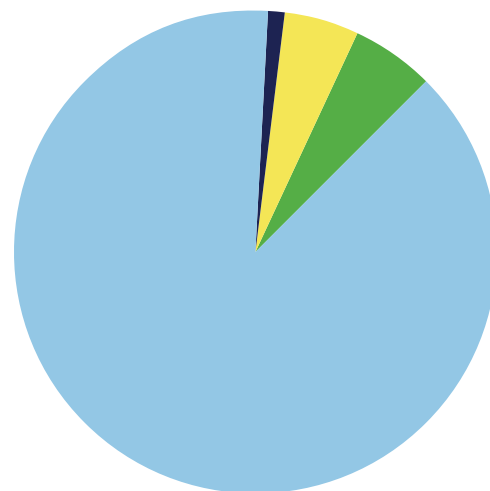
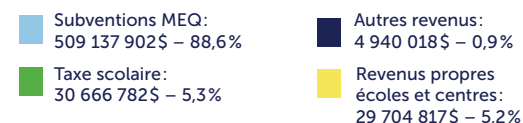
### BUDGET 2022-2023

L'ensemble des dépenses effectuées pour l'année scolaire 2022-2023 s'élève à 581 358 225 \$. De ce montant, moins de 3% (16,3 M\$) sont consacrés aux services administratifs, alors que plus de 85% (500 M\$) sont directement investis dans les services aux élèves.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES



### RÉPARTITION DES REVENUS



### ÉTAT DES BÂTIMENTS

Le contexte de croissance démographique représente un défi sur plusieurs plans pour notre organisation, mais également plusieurs opportunités en ce qui concerne la modernisation et l'amélioration de nos infrastructures afin d'offrir des environnements favorables au développement du sentiment de bien-être du personnel et de tous les élèves.

Disposant d'un parc immobilier relativement récent, nous avons toujours porté une attention particulière à l'entretien et au maintien de nos actifs immobiliers, afin d'offrir des milieux sains et sécuritaires à nos élèves et à nos employés. En ce qui concerne les critères d'analyse de l'état de nos bâtiments, c'est le ministère de l'Éducation qui les détermine. Vous pouvez examiner la cote du MEQ attribuée à chacun de nos établissements en consultant le site Internet du CSSDA.



## LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES AFFLUENTS EN UN COUP D'ŒIL

### NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

**72 établissements  
d'enseignement**

- Écoles primaires offrant du préscolaire **53**
- Écoles primaires **53**
- Écoles secondaires **15**
- Centres de formation générale des adultes **2**
- Centres de formation professionnelle **2**

### NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL

**6 062 employés\***

- Enseignant **2 974 employés**
- Soutien **2 475 employés**
- Professionnel **356 employés**
- Encadrement **257 employés**

*\* Ce nombre ne tient pas compte des employés temporaires payés uniquement à la pièce et des enseignants uniquement payés à taux horaire en formation professionnelle et en formation générale des adultes.*

### NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES

**48 237 élèves**

- Préscolaire **3 486 élèves**
- Primaire **21 146 élèves**
- Secondaire **16 087 élèves**
- Formation générale des adultes **4 784 élèves**
- Formation professionnelle **2 734 élèves**

On remarque une augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration de première et deuxième génération. Entre 2017 et 2022, cette proportion a augmenté de 9,3% du côté du secteur des jeunes. On remarque aussi une forte augmentation des inscriptions en francisation à la formation des adultes.



## Partenaires pour la réussite

### PARTENAIRES DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION SUR LE TERRITOIRE ET FORMES DE COLLABORATION

## Agir ensemble

Notre vision s'appuie sur une culture collaborative qui implique l'ensemble des acteurs gravitant autour de la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

Impliqués au sein de plusieurs organismes et projets, nous collaborons activement à l'ensemble des initiatives visant à proposer une offre de services éducatifs intégrée pouvant répondre aux besoins de nos élèves et de la clientèle de nos partenaires, soit les suivants :

- **Municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) de notre territoire** (partage et utilisation des infrastructures, construction de nouvelles écoles, collaboration avec les services à la population, etc.);
- **Milieus de la santé, des services sociaux et de l'intervention communautaire** (prévention et promotion à la santé et aux saines habitudes de vie, services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale et communautaire, évaluation et intervention psychosociale et clinique, soutien aux familles immigrantes, etc.);
- **Milieu culturel** (sorties culturelles, médiation culturelle, Secondaire en spectacle, etc.);
- **Milieu éducatif** (partenariats divers avec des universités, dont l'Université du Québec à Trois-Rivières (école universitaire), avec des centres de la petite enfance (CPE), avec des cégeps, etc.);
- **Milieu sportif** (Réseau du sport étudiant du Québec, encadrement sportif des élèves-athlètes, associations et fédérations sportives, etc.);
- **Milieu économique** (Carrefours jeunesse-emploi, collaboration avec les milieux de stage, chambres de commerce, etc.).





## OFFRE DE SERVICES PÉDAGOGIQUES

### ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'éducation préscolaire pour les élèves âgés de cinq ans est offerte à tous les enfants de notre territoire dans l'ensemble de nos écoles primaires. L'éducation préscolaire à temps plein pour les enfants de quatre ans est offerte dans certaines écoles, situées dans des milieux socioéconomiques défavorisés ou non, selon les modalités prescrites par le ministère de l'Éducation. En collaboration avec les CPE et le centre intégré de santé et de services sociaux de notre territoire, nous soutenons les enfants de quatre et cinq ans dans leur développement global, ainsi que leur famille, et favorisons une transition harmonieuse vers le milieu scolaire.

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous nos élèves du territoire. Bien qu'au primaire, certaines écoles offrent des programmes pédagogiques particuliers (anglais intensif, programme alternatif, concentration sportive, etc.), c'est au secondaire que l'offre est plus importante, et ce, dans l'objectif de répondre aux intérêts des élèves (programme d'éducation internationale, concentration sportive, concentration artistique, programme linguistique, option scientifique, etc.). D'autres parcours, tels que des plateaux de travail et des parcours en concomitance avec la formation professionnelle, sont également offerts selon les perspectives de réussite et de diplomation de nos élèves.

Dans les deux ordres d'enseignement, des écoles spécialisées et des classes spécialisées dans les écoles ordinaires permettent de répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui ont besoin d'un soutien plus important.

Des classes de francisation sont également offertes aux élèves afin de les soutenir dans l'acquisition du français et de faciliter leur intégration.

### FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus qui demeurent sur le territoire, et ce, à temps plein ou à temps partiel (de jour, de soir, à distance ou en présence). De nombreux services et programmes sont proposés tels que des cours de niveau secondaire, l'alphabétisation, la francisation et des formations visant l'intégration au marché du travail ou l'intégration sociale.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CSSDA offre 15 programmes donnant accès à un diplôme d'études professionnelles (DEP), 3 programmes d'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et plusieurs attestations d'études professionnelles (AEP) et de compétences à la carte. L'ensemble des DEP sont accessibles à la suite de la réussite de la 4<sup>e</sup> secondaire, à l'exception d'un DEP qui, pour sa part, est accessible après la

réussite de la 3<sup>e</sup> secondaire. Ces programmes sont offerts à temps plein ou à temps partiel, en présentiel, en ligne ou en alternance travail-études (ATE) et répondent aux besoins du marché de l'emploi. Un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est également offert.

Afin de soutenir les entreprises et organisations de notre territoire, les services aux entreprises (SAE) offrent des formations, de courte ou de longue durée, adaptées aux besoins des organisations.

### SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

Le centre de services scolaire offre aux élèves qui y ont droit, en vertu des régimes pédagogiques applicables, différents services complémentaires. Conformément au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le CSSDA a regroupé ces services complémentaires dans les quatre programmes suivants :

- Programme de services de soutien;
- Programme de services de vie scolaire;
- Programme de services d'aide à l'élève;
- Programme de services de promotion et de prévention.

Ces quatre programmes mobilisateurs incluent les services suivants :

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- Éducation aux droits et aux responsabilités;

- Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Information et orientation scolaires et professionnelles;
- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Éducation spécialisée;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Santé et services sociaux;
- Ergothérapie (s'adressant à des clientèles particulières).

Afin d'assurer l'équité et l'accessibilité à certaines ressources professionnelles et pour permettre une concertation interdisciplinaire, le centre de services scolaire répartit certains de ces services sur une base communautaire au sein des huit communautés éducatives qui composent son territoire. Chaque communauté éducative regroupe les écoles secondaires de bassin et les écoles primaires de son territoire.

### SERVICES À LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Le centre de services scolaire offre aussi, selon certaines modalités, des services tels que le service de garde, la surveillance pendant la période du dîner à l'école ainsi que des services de restauration et de transport.

# Forces et vulnérabilités

## FORCES

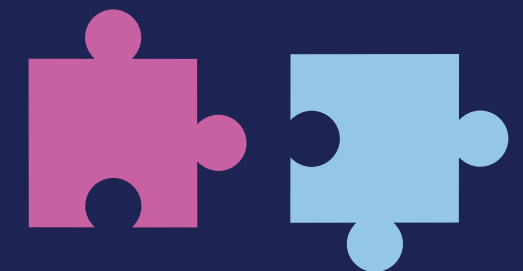
- Le taux de réussite (mesuré par la diplomation et la qualification) se situe parmi les plus élevés du réseau des écoles publiques du Québec.
- Le taux de décrochage chez les garçons est inférieur à celui du reste du Québec.
- Le taux de diplomation des garçons est en hausse.
- Le taux de diplomation et de qualification chez les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) est en hausse.
- La collaboration établie entre les secteurs de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle ainsi que tous les services administratifs et divers partenaires permet d'offrir des parcours différenciés et innovants afin de favoriser la réussite de tous les élèves.
- Les différentes équipes de professionnels et de personnel de soutien sont déployées sur le terrain afin de soutenir les intervenants dans les classes ordinaires pour qu'ils puissent différencier leur approche et adapter leurs actions auprès d'élèves vivant des défis.
- La mobilisation d'équipes-écoles pour le développement d'une vision partagée et la mise en œuvre d'un changement en évaluation est importante.

- Plusieurs membres du personnel sont engagés dans des pratiques collaboratives de développement professionnel continu, centrées sur la réussite des élèves selon leurs besoins.
- Les groupes concernés par les diverses étapes menant à l'élaboration du PEVR ont participé au processus en grand nombre.
- La population est concentrée sur un territoire peu étendu et est globalement issue d'un milieu socioéconomique favorisé.



## VULNÉRABILITÉS

- Le personnel a exprimé le besoin d'être soutenu afin de revoir les pratiques évaluatives et de les mettre en place.
- Il existe un écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles dans l'ensemble de nos indicateurs.
- Une proportion élevée d'élèves se situe à l'échelon 3 (compétence acceptable) des sommaires des disciplines de français et de mathématique pour certains cycles.
- La préoccupation à l'égard de la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est toujours actuelle.
- Le personnel et les élèves se sont dits préoccupés par la gestion des interactions sociales entre les élèves ainsi qu'entre les élèves et les intervenants.
- Les programmes de DEP pour lesquels nous avons une autorisation ministérielle sont peu nombreux et peu diversifiés, et un seul de ces programmes n'exige que la réussite d'une 3<sup>e</sup> secondaire.
- Il est difficile de repérer la population adulte qui aurait besoin de formation en littératie et en numératie.



# Stratégie

## Enjeux

À la suite du bilan du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 et de l'analyse du contexte actuel, les enjeux suivants ont été identifiés :

- L'obtention d'un premier diplôme;
- La persévérance des élèves dans l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles;
- La diplomation et la qualification des élèves HDAA;
- La réussite des garçons;
- L'évaluation au service de l'apprentissage.



## Résultats marquants

- En 10 ans, le taux de diplomation et de qualification a grimpé de 9,5 points de pourcentage.
- Depuis 2015, le taux de décrochage chez les garçons a chuté de 4 points de pourcentage.
- Depuis la cohorte 2010-2011, le taux de diplomation et de qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire chez les EHDAA a grimpé de 9,6 points de pourcentage.

# Orientations

Le CSSDA a déterminé des orientations, des objectifs et des cibles qu'il souhaite atteindre, en réponse aux besoins de son milieu et en tenant compte des ressources dont il dispose.

1

Assurer des environnements favorables au développement du sentiment de **bien-être du personnel et de tous nos élèves** afin de soutenir ces derniers dans leur réussite éducative et leur persévérance scolaire.

3

Accroître les compétences en **littératie** de tous nos élèves par des **pratiques pédagogiques efficaces** afin qu'ils soient en mesure de participer de façon optimale à la vie en société.

2

Adopter, dans tous les établissements, des **pratiques évaluatives** intégrées au processus d'apprentissage afin qu'elles soient **véritablement en soutien au développement des compétences** de nos élèves.

4

Accroître les compétences en **numératie** de tous nos élèves en s'appuyant sur des **pratiques pédagogiques efficaces** afin qu'ils puissent résoudre des problèmes tout au long de leur vie.

## ORIENTATIONS DU MEQ

Dans son plan stratégique, le MEQ a défini trois grandes orientations que le système d'éducation devrait mettre de l'avant :

- Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise;
- Investir dans la formation professionnelle;
- Faire des écoles et des centres des espaces accueillants.





## OBJECTIFS ET CIBLES DU MEQ ET DU CSSDA

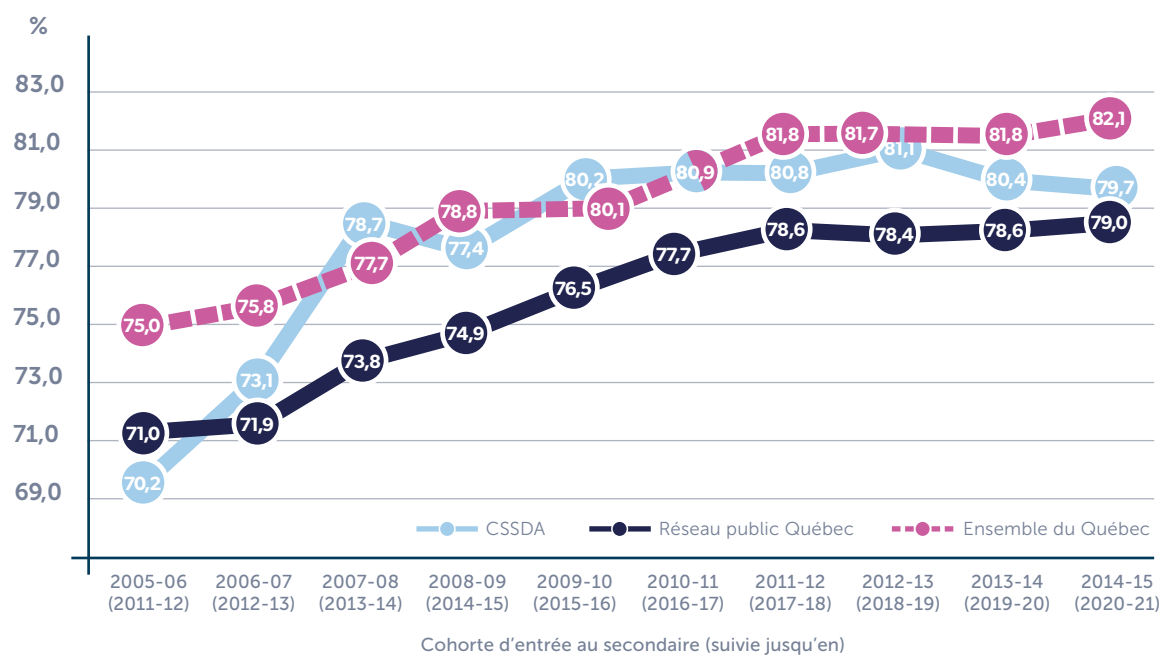
Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification 7 ans après l'entrée au secondaire, d'ici 2028.

	Situation actuelle cohorte 2014-2015	Cible
Ensemble du Québec	<b>82,1 %</b>	<b>86,8 %</b>
CSSDA	<b>79,7 %</b>	<b>86 %</b>

### Constat

Depuis plus de 10 ans, au CSSDA comme dans l'ensemble du Québec, le taux de diplomation et de qualification est en augmentation. En effet, au CSSDA, la proportion d'élèves diplômés ou qualifiés 7 ans après l'entrée au secondaire est passée de 70,2% (cohorte 2005-2006) à 79,7% (cohorte 2014-2015), soit une augmentation de 9,5 points de pourcentage.

Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire et avant l'âge de 20 ans, par cohorte d'entrée au secondaire, pour le CSSDA, le réseau public et l'ensemble du Québec



Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, éditions 2014 à 2022

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification 7 ans après l'entrée au secondaire.

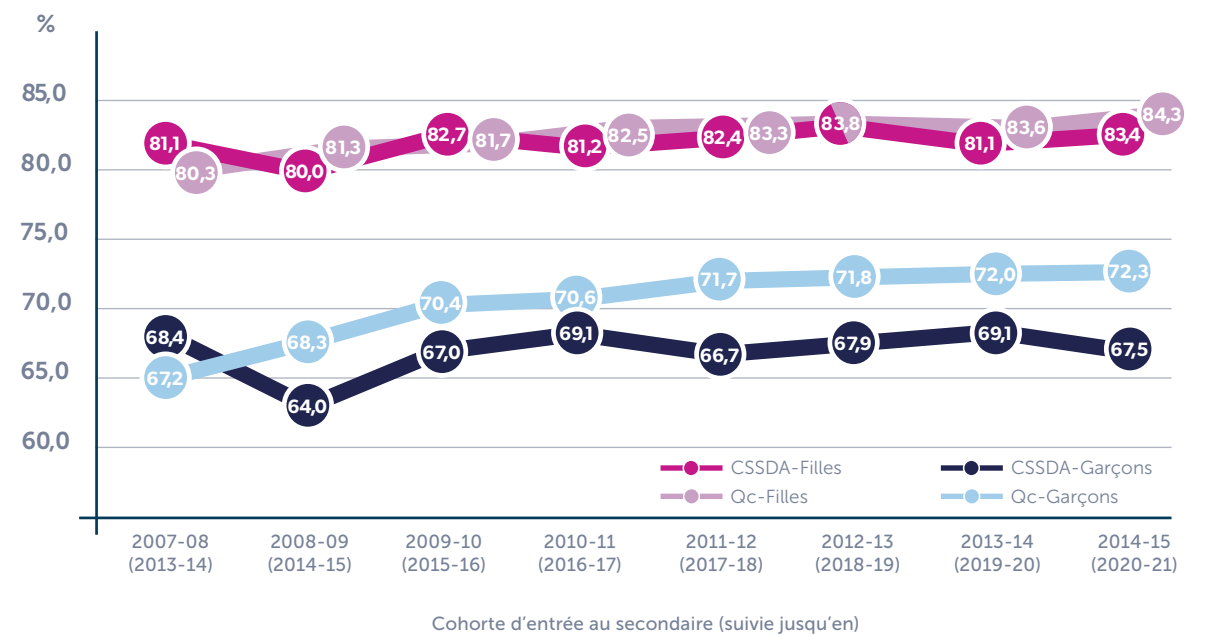
Augmenter la proportion des garçons titulaires d'un premier diplôme 7 ans après l'entrée au secondaire, d'ici 2028.

	Situation actuelle cohorte 2014-2015	Cible
CSSDA	<b>67,5%</b>	<b>73,5%</b>

### Constat

Au CSSDA, parmi les élèves des cohortes suivies sur 7 ans, la proportion de filles obtenant un diplôme à titre de première mention est plus grande que celle des garçons : l'écart est d'environ 15 points de pourcentage.

Taux de diplomation 7 ans après l'entrée au secondaire et avant l'âge de 20 ans, par cohorte d'entrée au secondaire, pour le CSSDA, le réseau public et l'ensemble du Québec



Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Compilation spéciale des taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, éditions 2015 à 2022

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Taux de réussite des garçons.

Augmenter la proportion des EHDAAs diplômés ou qualifiés 7 ans après l'entrée au secondaire, d'ici 2028.

	Situation actuelle cohorte 2015-2016	Cible
Ensemble du Québec	62,2%	63,8%
CSSDA	65,7%	70%

Constat

Au CSSDA, parmi les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage des cohortes suivies sur 7 années scolaires, environ 60 % sortent qualifiés ou diplômés avant l'âge de 20 ans.

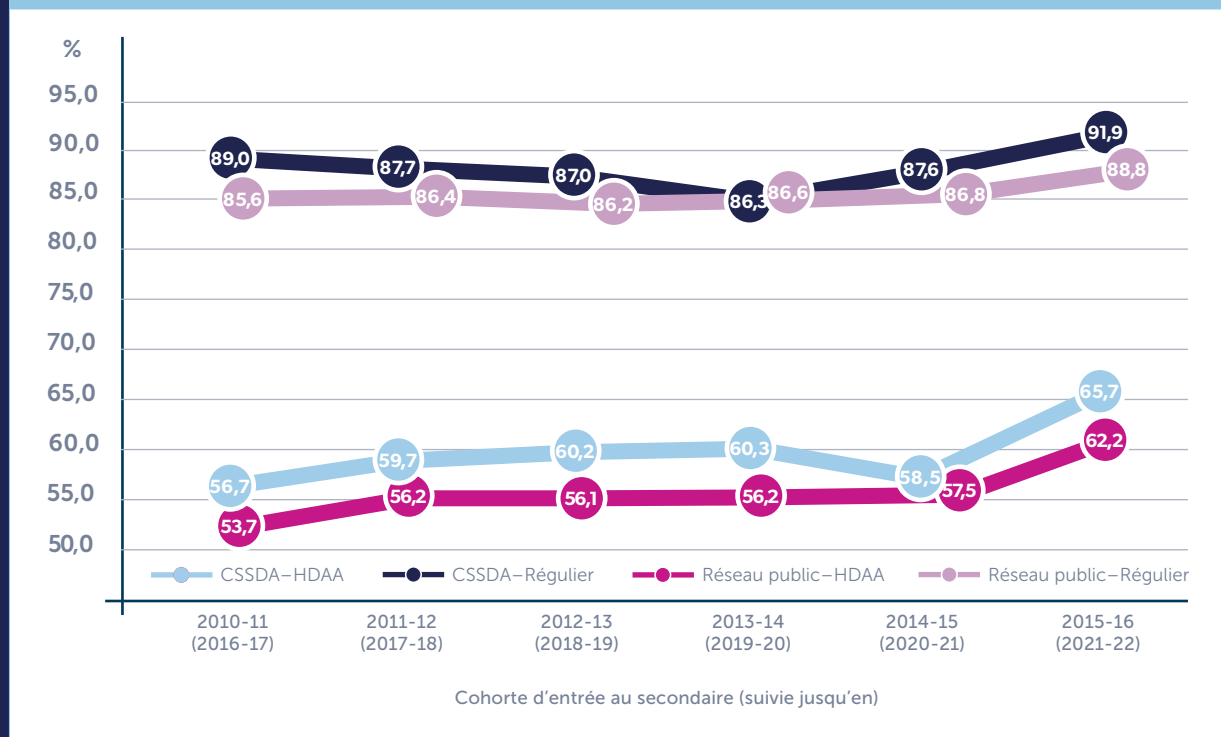
Maintenir sous 8 % la proportion de garçons qui entrent au secondaire à l'âge de 13 ans ou plus, d'ici 2028.

	Situation actuelle cohorte 2021-2022	Cible
Ensemble du Québec	9,9%	S. O.
CSSDA	7,3%	< 8%

Constat

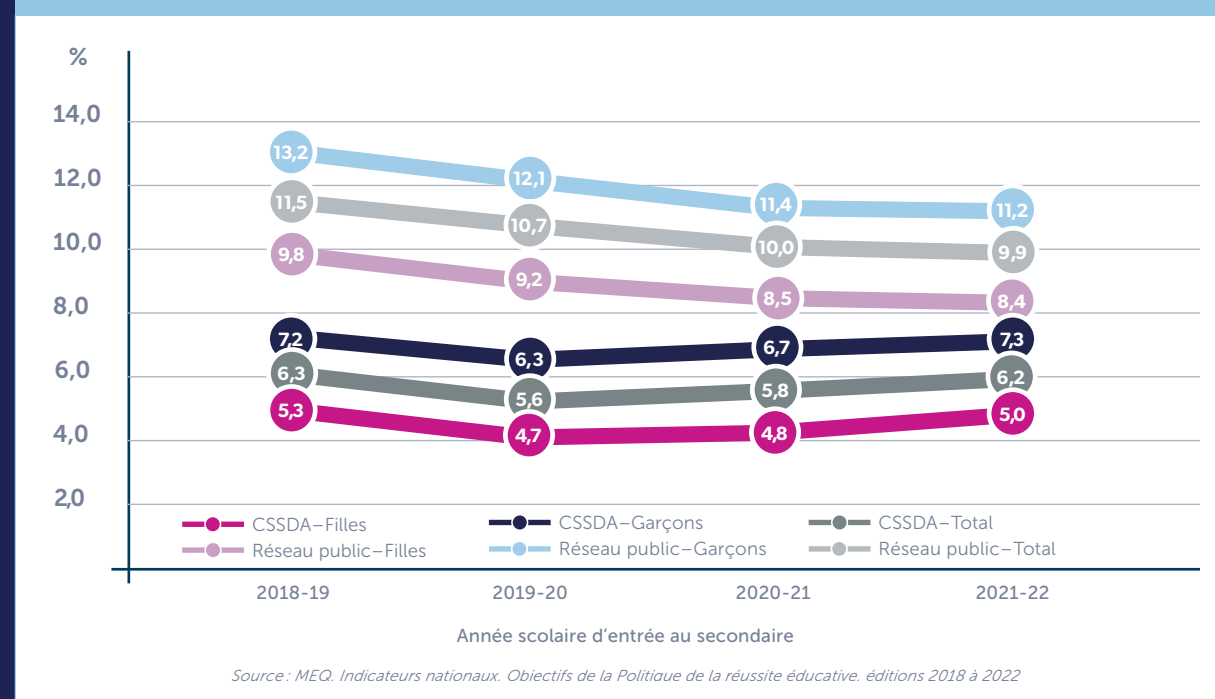
Au CSSDA, depuis 2018-2019, environ 6 % des élèves entrent au secondaire à l'âge de 13 ans ou plus. Cette proportion est inférieure à celle du réseau public (qui est d'environ 10,5 %). Toutefois, dans le réseau public comme au CSSDA, la proportion des garçons qui entrent au secondaire avec un retard est toujours plus grande que celle des filles. En 2021-2022, la proportion de garçons âgés de 13 ans ou plus à leur entrée au secondaire s'élevait à 7,3 % au CSSDA et à 11,2 % dans le réseau public.

Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire et l'âge de 20 ans des élèves HDAA, par cohorte d'entrée au secondaire, pour le CSSDA et le réseau public



Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Taux de réussite des élèves HDAA.

Proportion d'élèves de 13 ans et plus à l'entrée au secondaire selon le sexe et l'année scolaire, pour le CSSDA et le réseau public, années scolaires 2018-2019 à 2021-2022



Source : MEQ. Indicateurs nationaux. Objectifs de la Politique de la réussite éducative. éditions 2018 à 2022

À noter qu'il n'y a pas d'indicateur du MEQ pour cet objectif.

Augmenter la proportion de garçons qui ont une compétence assurée ou marquée (74/100) au sommaire à la compétence Lire en 4<sup>e</sup> année du primaire, d'ici 2028.

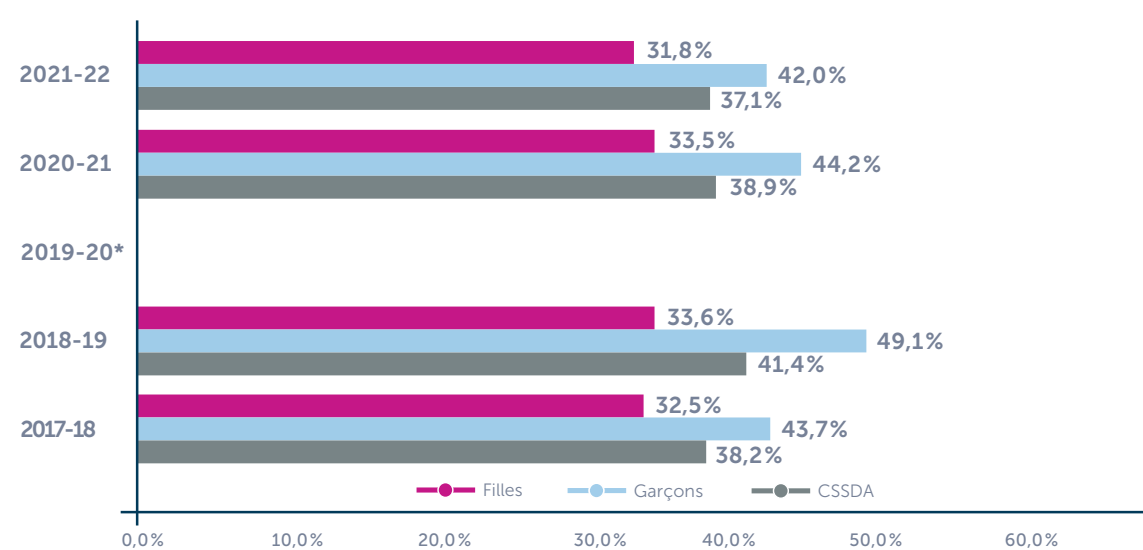
	Situation actuelle année scolaire 2021-2022	Cible
CSSDA	<b>58%</b>	<b>64%</b>

### Constat

De 2017-2018 à 2021-2022, environ 61% des élèves se situaient à un niveau de compétence assurée ou marquée au sommaire de la compétence Lire en français de 4<sup>e</sup> année du primaire. En 2021-2022 (situation actuelle), c'est 58% des garçons qui atteignent le niveau de compétence assurée ou marquée comparativement à 68% chez les filles.

Le graphique ci-dessous montre la proportion des élèves qui se trouvent en deçà de la compétence assurée (moins de 74/100). On remarque qu'il y a davantage de garçons que de filles qui s'y retrouvent.

Proportion d'élèves sous la compétence assurée (moins de 74/100) au sommaire de la compétence Lire en français de 4<sup>e</sup> année du primaire, par sexe, au CSSDA, de 2017-2018 à 2021-2022



\*En raison de la pandémie de COVID-19, le régime pédagogique a été amendé et aucun résultat final n'a été inscrit au bulletin de fin d'année de 2019-2020 pour les compétences d'une matière. Source : SRE, septembre 2022.

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve ministérielle de lecture en français, langue d'enseignement, de 4<sup>e</sup> année du primaire (réseau francophone public) pour passer de 70% à 80%.

Augmenter la proportion de garçons qui ont une compétence assurée ou marquée (74/100) au sommaire de la compétence Écrire en français de 2<sup>e</sup> année du secondaire, d'ici 2028.

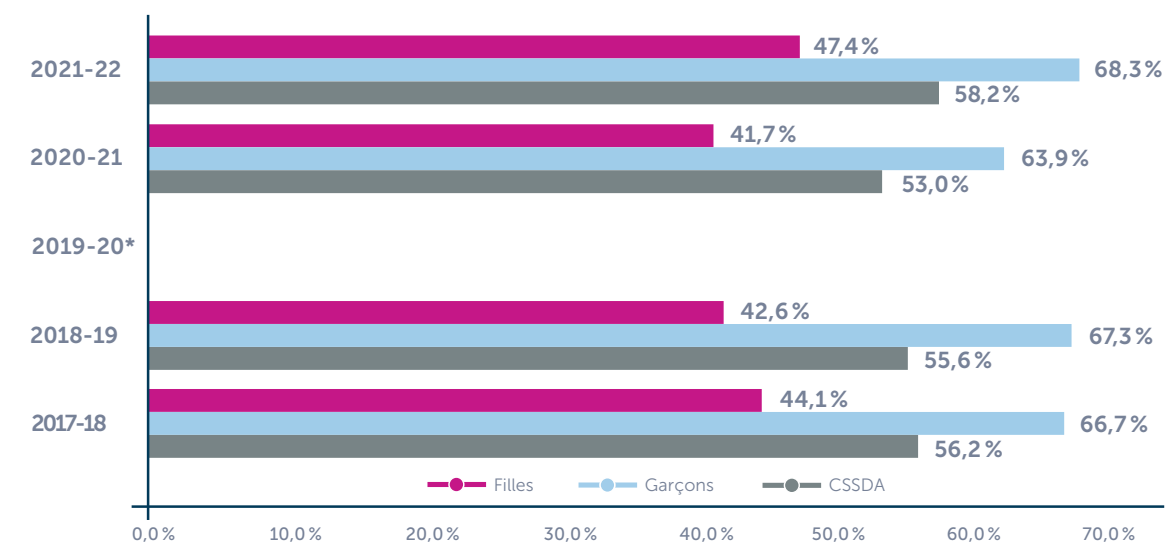
	Situation actuelle année scolaire 2021-2022	Cible
CSSDA	<b>31,7%</b>	<b>36%</b>

### Constat

De 2017-2018 à 2021-2022, environ 44% des élèves se situaient à un niveau de compétence assurée ou marquée au sommaire de la compétence Écrire en français de 2<sup>e</sup> année du secondaire. En 2021-2022 (situation actuelle), c'est 31,7% des garçons qui atteignent le niveau de compétence assurée ou marquée comparativement à 52,6% chez les filles.

Le graphique ci-dessous nous démontre la proportion des élèves qui se trouvent en deçà de la compétence assurée (moins de 74/100). On remarque qu'il y a davantage de garçons que de filles qui s'y retrouvent.

Proportion d'élèves sous la compétence assurée (moins de 74/100) au sommaire de la compétence Écrire en français de 2<sup>e</sup> année du secondaire, par sexe, au CSSDA, de 2017-2018 à 2021-2022



\*En raison de la pandémie de COVID-19, le régime pédagogique a été amendé et aucun résultat final n'a été inscrit au bulletin de fin d'année de 2019-2020 pour les compétences d'une matière. Source : SRE, septembre 2022.

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve ministérielle d'écriture en français, langue d'enseignement, de 2<sup>e</sup> année du secondaire (réseau francophone public) pour passer de 57% à 75%.

Augmenter la proportion d'élèves qui ont une compétence assurée ou marquée à l'épreuve ministérielle pour la compétence Résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire, d'ici 2028.

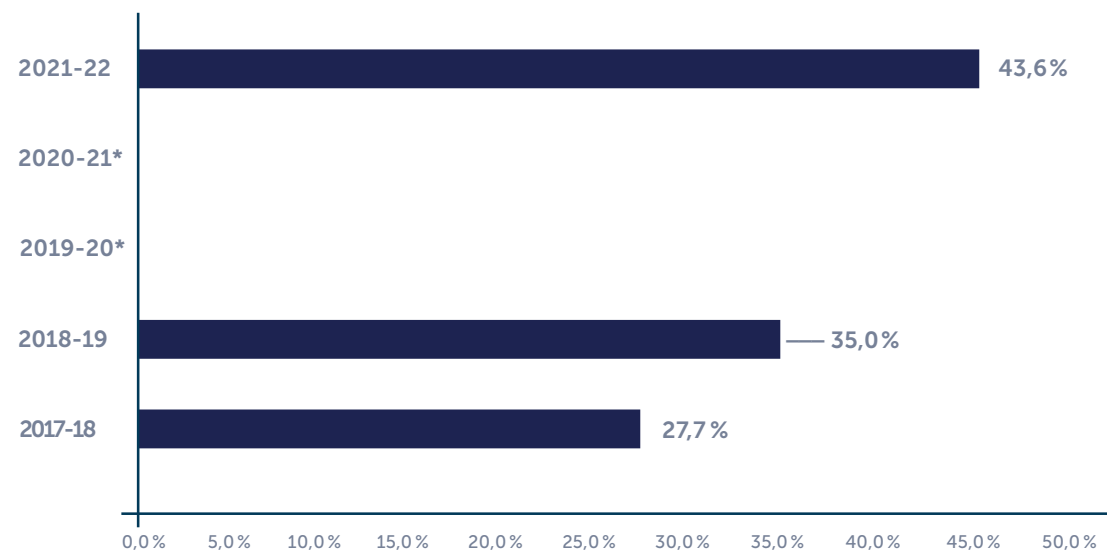
	Situation actuelle juin 2022	Cible
CSSDA	<b>56,4%</b>	<b>66%</b>

### Constat

Chez les élèves de la 6<sup>e</sup> année du primaire, bien que le taux de réussite à l'épreuve ministérielle pour la compétence Résoudre en mathématique soit de plus de 80 %, la proportion d'élèves se situant à un niveau de compétence assurée ou marquée a diminué au cours des cinq dernières années : en juin 2018, 72,3% des élèves réussissaient l'épreuve ministérielle avec une compétence assurée ou marquée; en juin 2022, cette proportion n'était plus que de 56,4%.

Le graphique ci-dessous nous démontre la proportion des élèves qui se trouvent en deçà de la compétence assurée (moins de 74/100). On remarque que la proportion d'élèves s'y retrouvant a augmenté depuis 2017-2018.

Proportion d'élèves sous la compétence assurée (74 % et plus) à l'épreuve ministérielle pour la compétence Résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire, au CSSDA, de 2017-2018 à 2021-2022



\*En raison de la pandémie de COVID-19, il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle en 2019-20 et 2020-21. Source : SRE, septembre 2022.

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle pour la compétence Résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire (réseau public anglophone et francophone) pour passer de 66 % à 75 %.

Augmenter le taux de diplomation de 5 % en 3 ans par programme d'études professionnelles (excluant l'ASP et l'AEP).

	Situation actuelle	Cible
Ensemble du Québec	<b>80,9%</b>	<b>84,9%</b>

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans (DEP, ASP et AEP).

## MOTIVATION ET BIEN-ÊTRE

Augmenter à 75 % le taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier, d'ici 2028.

	Situation actuelle	Cible
Ensemble du Québec	<b>44,6%</b>	<b>75%</b>
CSSDA	<b>43%</b>	<b>75%</b>

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier.

S'assurer que l'ensemble des écoles et des centres auront recours au référentiel sur le bien-être de l'élève afin de faire une analyse de la situation de leur milieu, d'ici 2028.

	Situation actuelle	Cible
Ensemble du Québec	Le référentiel ministériel n'est pas encore disponible. <b>0%</b>	<b>100%</b>
CSSDA	<b>0%</b>	<b>100%</b>

Cet objectif contribue à l'indicateur du MEQ : Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.

# Mise en œuvre de notre PEVR

Il faut agir ensemble en valorisant la diversité de nos élèves afin que chacun développe son plein potentiel grâce à des pratiques pédagogiques variées, innovantes et inclusives. Nous voulons permettre à tous de participer activement à la réussite de ces élèves et de favoriser leur bien-être.

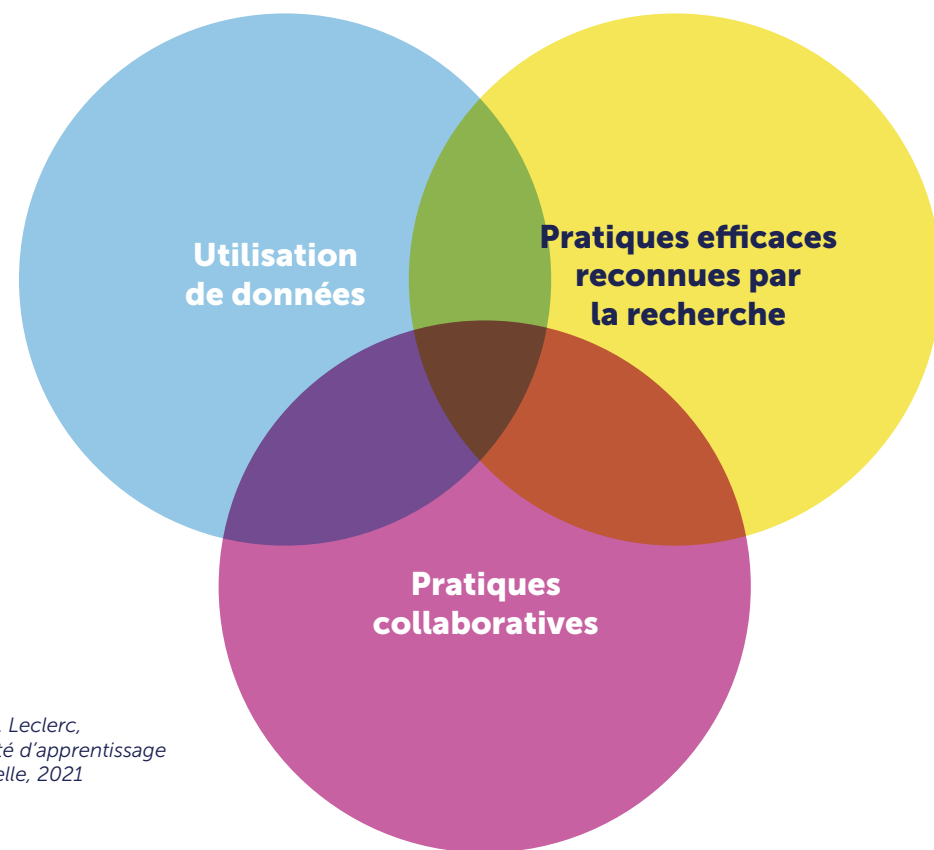
## STRATÉGIE

Un plan de mise en œuvre sera élaboré pour assurer la mise en place de moyens porteurs afin d'atteindre concrètement les objectifs et les cibles établis dans notre PEVR. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin de valider l'efficacité des moyens mis en place et, au besoin, de les ajuster. Un plan de communication permettra à tous les acteurs impliqués de collaborer et de contribuer activement à l'atteinte de nos objectifs.

L'application des principes du développement professionnel efficace sera un élément clé de la mise en œuvre. Ces principes sont les suivants :

- Viser à améliorer l'apprentissage des élèves;
- S'inscrire dans une démarche de pratiques collaboratives;
- S'inscrire dans une démarche planifiée dans le temps incluant des allers-retours entre les rencontres de travail collaboratif et la classe;
- S'appuyer sur les connaissances issues de la recherche;
- S'appuyer sur le leadership pédagogique de la direction.

## Leadership pédagogique



Inspiré de M. Leclerc,  
Communauté d'apprentissage  
professionnelle, 2021

## Milieu sain et sécuritaire

# Mission

## DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RELATIFS AUX SERVICES OFFERTS ET À LEUR QUALITÉ

Le Centre de services scolaire des Affluents a pour mission d'organiser des services éducatifs de qualité au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population, de promouvoir l'éducation publique sur son territoire et de la valoriser.

Il a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique*, au développement social, culturel et économique de sa région. Il exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités, tout en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose (article 36 de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*).

Le CSSDA s'engage à respecter la mission qui lui est confiée par la *Loi sur l'instruction publique* et compte la réaliser plus précisément en s'assurant :

- de former des citoyennes et des citoyens compétents, créatifs, responsables, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec;
- de développer globalement le plein potentiel de tous ses élèves et d'en favoriser l'atteinte;
- de favoriser l'accomplissement de la mission de ses établissements, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier toutes les personnes de façon équitable, et de promouvoir cette mission;
- de soutenir les écoles dans l'élaboration d'attentes élevées à l'égard de la réussite des élèves;
- de soutenir son personnel et ses établissements dans la mise en œuvre de services éducatifs diversifiés, de qualité et accessibles pour toutes les clientèles qu'il dessert, jeunes et adultes;
- de pourvoir à la formation continue de son personnel;
- de jouer son rôle de partenaire majeur dans la vie professionnelle, sociale, économique et culturelle de sa communauté.



## GROUPES CONSULTÉS

Le comité d'engagement pour la réussite éducative (CERE) assure la coordination, la consultation et la collaboration entre les différentes instances concernées dans le cadre de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

Le CERE a choisi de consulter les différentes instances sur les thèmes suivants : le bien-être, la valeur ajoutée du numérique, l'environnement éducatif et les pratiques éducatives.

### RÉALISATION DE CONSULTATIONS AUPRÈS DES ACTEURS DE LA RÉUSSITE, ENTRE MARS 2022 ET AVRIL 2023 :

- Élèves (comités des élèves, échantillonnage et groupes de discussion);
- Parents;
- Personnel enseignant;
- Personnel de soutien des établissements et des services administratifs;
- Personnel professionnel des établissements et des services administratifs;
- Personnel d'encadrement des établissements et des services administratifs;
- Conseil d'administration;
- Comité de parents;
- Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Comité consultatif de gestion;
- Conseils d'établissement (par le biais des écoles et du comité de parents).



## Liste des sigles

<b>AEP</b> Attestation d'études professionnelles	<b>DGSAD</b> Direction générale des statistiques et de l'analytique des données
<b>ASP</b> Attestation de spécialisation professionnelle	<b>DIS</b> Direction des indicateurs et des statistiques
<b>ATE</b> Alternance travail-études	<b>EHDAA</b> (ou élèves HDAA) Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
<b>BIA</b> Bureau de l'intelligence d'affaires	<b>MEQ</b> Ministère de l'Éducation du Québec
<b>CERE</b> Comité d'engagement pour la réussite des élèves	<b>PSP</b> Prospective, statistiques et politiques
<b>CSSDA</b> Centre de services scolaire des Affluents	<b>RAC</b> Reconnaissance des acquis et des compétences
<b>DEP</b> Diplôme d'études professionnelles	<b>SRE</b> Service des ressources éducatives
<b>DES</b> Diplôme d'études secondaires	

## Bibliographie

- BELLEHUMEUR, Patrick. *Scolarité, revenu et indicateurs du marché de l'emploi dans la MRC des Moulins*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2019, 12 pages.
- BELLEHUMEUR, Patrick. *Scolarité, revenu et indicateurs du marché de l'emploi dans la MRC de L'Assomption*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2019, 12 pages.
- LANGLOIS, Pierre. *Estimation d'un indice de littératie par MRC*, Services Québec et Fondation pour l'alphabétisation, janvier 2023, 17 pages.
- LECLERC, Martine. *Communauté d'apprentissage professionnelle. Guide à l'intention des leaders scolaires*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2012, 228 pages.
- LEMIRE, Louise et Josée PAYETTE (coll.). *Décrochage scolaire, diplomation et qualification au secondaire, niveau de scolarité des adultes. Où en sommes-nous dans Lanaudière?*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018, 16 pages.
- SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION.  
La MRC de L'Assomption et sa population. *État des lieux et perspectives – Mise à jour*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2020, 24 pages.
- SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION.  
La MRC Les Moulins et sa population. *État des lieux et perspectives – Mise à jour*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2020, 24 pages.

*Agir*  
**ENSEMBLE**